

Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence des capacités minimales
N : 08 /2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'AFLOU lance le présent avis pour :

RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AUX QUARTIERS EN DEUX (02) LOTS

- **LOT 01 "INTITULE DU PROGRAMME" : RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AUX QUARTIERS (AIN EL-KHERARCHA, ZAOUI SAID, BOUKHROF ET OUMGRIN).**
- **LOT 02 "INTITULE DU PROGRAMME" : RENFORCEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AUX QUARTIERS (NASSER, CHIADI KADA, L'AXE PRINCIPALE DE LA CITE UNIVERSITAIRE).**

Les entreprises intéressées peuvent se rapprocher du bureau des marchés au service des affaires économiques (troisième étage) pour retirer les cahiers des charges à partir : de (08h:00) à (12 h :00) et de (13h : 00m) à (16h :30 m), y afférent et ce pour un délai de 10 jours à partir de la première apparition dans les journaux nationales.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature- une offre technique et une offre financière*

Le dossier de candidature: l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention "à n' ouvrir que par la commission d' ouverture des plis et d'évaluation des offres * appel - d'offres N° ... - l'objet de l'appel d'offres *".

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

Le dossier de candidature contient:

- 1- Déclaration de candidature **remplie, datée et signée par le soumissionnaire**. (selon le modèle ci-joint.)
- 2- Déclaration de probité **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** (selon le modèle ci-joint.).
- 3- casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois s'il ne porte pas la mention « néant » .
- 4- Exigences de qualification et de classification professionnelle : Troisième 3^{ème} catégorie et plus - activité principale **Construction ou Travaux publics (incluant le code Éclairage public ou Électricité)**.
- 5- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats / des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants*

Offre technique contient:

1. La déclaration à souscrire **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** selon le modèle ci-joint.
2. Tous document permettant d'évaluer Offre technique, un mémoire technique justificatif dûment **rempli, datée et signée par le soumissionnaire**, et tout autre document exigé .
3. les délais d'exécution
4. le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite *lu et accepté*
5. Reçu de paiement de soumission (5000DA).

Offre financier contient:

1. La lettre de soumission dûment **remplie, datée et signée par le soumissionnaire** selon le modèle ci-joint .
 2. Le bordereau des prix unitaires, **dûment rempli et signé par le soumissionnaire**.
 3. détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment **rempli et signé par le soumissionnaire**.
 4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
- **Les documents demeurent en vigueur à la date d'ouverture.**
 - **Les documents rejetés** : une mémoire technique justificative, et Tout Les documents permettant d'évaluer Offre technique.
 - Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa notification, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .
 - Les soumissionnaires sont invités pour la séance de la commission d'ouvertures des plis après à (11 h :00 m)
- * Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée 100 jours à compter de la date de l'envoi de l'offre.

* la liste sommaire des pièces exigées aux cahiers des charges.

5. En cas de participation en plusieurs lots, un dossier technique et financier devra être déposé pour chaque lot séparément.

AFLOU le.....
LE PRESIDENT DE L'APC